



COMMUNIQUE DE PRESSE

Non à l'imposture de Faure GNASSINGBE et de sa 5^{ème} République imposée au Togolais

Faure Gnassingbé est un dirigeant dont l'arrivée et le maintien au pouvoir depuis 2005 sont marqués par des violations massives des droits humains et un mépris des valeurs démocratiques. Synergie-Togo exprime son rejet complet face à la mise en œuvre de la Constitution d'avril 2024 votée en violation de la constitution dont le peuple togolais s'est doté en 1992.

Ce 3 mai 2005, le régime dictatorial de Faure GNASSINGBE a parachevé son œuvre de conservation du pouvoir d'Etat en désignant un Président de Conseil, chef de gouvernement et chef suprême des armées, puis dans la foulée un Président de la République, chef de l'Etat et sans réel pouvoir.

Dans le processus, ce régime a concrétisé ses velléités de déposséder le peuple togolais de sa souveraineté dans le choix de son Président de la République au suffrage direct, tout en installant Faure GNASSINGBE à un poste de chef de gouvernement sans limitation de mandats et avec les pleins pouvoirs pour régner à vie.

Pour l'association Synergie-Togo, cet état de fait ne saurait être acceptable car il résulte :

- d'un coup d'Etat constitutionnel, crime imprescriptible au regard de la Constitution de 92
- d'une volonté manifeste de conserver tous les pouvoirs dans les mains de Faure GNASSINGBE à la suite de son père Eyadema GNASSINGBE depuis 2005, dans une succession monarchique
- d'une violation des dispositions de l'article 23.5 de la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, qui stipule que : ***"Tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement et est passible de sanctions appropriées de la part de l'Union."***

Synergie-Togo alerte l'opinion internationale sur les graves répercussions de ces actes pour l'avenir de l'Afrique. Elle appelle l'Union Africaine à respecter et à faire appliquer ses propres textes pour garantir une gouvernance juste et respectueuse des droits fondamentaux. Faure Gnassingbé incarne une menace pour les principes de gouvernance exemplaire que les peuples d'Afrique méritent.

Peuple togolais, ensemble disons non à la monarchisation du pouvoir et oui à une transition démocratique.

Ensemble, exigeons :

1. Le ***rétablissement de la Constitution originelle de 1992*** afin de restaurer la légitimité constitutionnelle choisie par le peuple togolais et de garantir une séparation effective des pouvoirs
2. Des élections libres et transparentes et démocratiques au Togo,
3. La ***Libération immédiate et sans condition de*** tous les détenus politiques et la protection des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et de réunion.

Fait à Paris, le 6 mai 2025

Pour Synergie-Togo, Le Président
Éric AMOUZOUGAH

Association sans but lucratif créée à Paris en 2008, Synergie-Togo a pour objectif de contribuer au développement économique, social et culturel du Togo. L'association a pour mission de sensibiliser les membres de la diaspora togolaise quant à leurs responsabilités vis-à-vis de leur pays d'origine. Elle sert également de cadre de réflexion et d'actions mobilisant les compétences et expériences diverses en vue de la promotion des valeurs de solidarité, de démocratie et des droits humains.